

## Commission des finances et de l'audit Séance du 22 juin 2022

Décision CFA n° 2022-05

### Election du président de la Commission des finances et de l'audit

La Commission des finances et de l'audit du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-03 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ **Vu** l'article 10§5 du règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

### D É C I D E

#### ARTICLE 1

Mme Régine TOUFFAIT est élue présidente de la Commission des finances et de l'audit.

Le Directeur général délégué aux ressources,  
chargé du secrétariat de la Commission des  
finances et de l'audit



Denis CHARISSOUX

La Présidente de la Commission  
des finances et de l'audit



Régine TOUFFAIT